

jeudi 25 mars 2021 | MÉMOIRE N° 73 500 - Edition N° 2 - Numéro 100 000 à 100 000 exemplaires - www.lefigaro.fr

LE FIGARO économie



RENAULT
LE FUTUR DG CONFIAINT
DANS SA CAPACITÉ À
REDRESSER LE GROUPE PAGE 21



CINÉMA
AVEC LA CRISE, LES
PLATEFORMES ONT AIDÉ
LE SECTEUR PAGE 34

> FOCUS

WIRECARD S'ENFONCE DANS LA CRISE

Née en 1999, Wirecard, jeune société allemande spécialisée dans le remplacement des paiements électroniques, pourra-t-elle survivre au scandale financier qui la secoue ? La démission surprise de Markus Braun, son président fondateur, a aggravé vendredi la crise qui cause depuis plusieurs jours et tente le doute sur son avenir.

La chute du dirigeant, qui semblait irrémédiable, a été principale par l'annonce du quotidien report de la présentation des résultats 2019 de Wirecard. Le cabinet d'audit Ernst & Young a refusé de certifier les comptes. Toutefois, il a relevé des irregularités de 1,9 milliard d'euros (un quart de son chiffre d'affaires) à l'audit de compagnies acquises, servant à concrétiser les paiements de clients et de commerciaux. Wirecard a évoqué la possibilité d'une «faillite de grande envergure» et prévoit une vente forcée immobilière : au cas où les créanciers seraient hébergés. Or, vendredi, la bourse des Philippines mise en cause, BSE, a indiqué que Wirecard n'était pas un de ses clients et a évoqué l'utilisation de faux documents.

Ces annonces ont provoqué un séisme boursier. Wirecard perdait les trois quarts de sa valeur en deux jours. Vendredi soir, la société était valorisée 3,1 milliards d'euros, bien loin des 24 milliards d'euros atteints en septembre 2019 lorsqu'elle a pris la place de Commerzbank au sein de l'indice vedette DAX. Le temps presse pour Wirecard, menacée de se voir retirer des lignes de crédit pour plus de 2 milliards d'euros si elle ne présente pas de comptes certifiés. Elle devra être «en parfaites conditions avec ses banques préférées».

Les enjeux de cette ancienne petite banque sont dans le «succès largement». Si celle de l'Allemagne est considérée l'an dernier à la tête d'ordres du Financial Times rapportant des irregularités comptables dont l'opérateur serait en Asie. Depuis juillet, le portefeuille de Munich mène une enquête pénale à l'encontre de Markus Braun et des membres de direction sur des soupçons de manipulation de cours. B.G.

État, entreprises : hausse spectaculaire de l'endettement



La crise fait grimper la dette publique à 101,2% du PIB au premier trimestre, à 2 438 milliards d'euros. Celle des entreprises est désormais proche des 2 000 milliards.

Le confinement, un coup dur pour les plus modestes

C'est ainsi. L'envie de confiner dans une case gâture ce vendredi : les citoyens vivent les plus pauvres sont aussi ceux qui ont le plus peur de se confiner. Pendant le confinement, 30 % des personnes les plus modestes (c'est à dire se situant dans les 20 % de la population ayant les plus faibles revenus) ont aussi vu leur situation financière se dégrader. Alors que ça n'a été le cas pour 15 % seulement des plus aisés (appartenant aux 20 % des

plus riches), ces derniers ont également beaucoup

mal pris le confinement que les autres : cette situation a concerné 21 % des revenus, 10 % des emplois et 10 % des cadres et professions intermédiaires. Parmi les personnes ayant des revenus 33 % disent croire en des difficultés pour assurer le soutien social. Ainsi, la tendance, une corrélation très nette avec le niveau de vie : près de la moitié des plus modestes ont éprouvé des difficultés pour payer l'électricité à la maison, mais un quart soule-

ment des plus aisés. Au final, lorsque on demande aux personnes d'exprimer à quel point elles ont trouvé le confinement «pénible», contre 11 et 30, 20 % disent avoir vraiment mal vécu cette période, en donnant une note au moins égale à 1.

Ce taux même à 37 % pour les plus modestes, mais basse à 12 % pour les plus aisés. Les femmes expriment un sentiment de plaisir moins important que masculin

le PLUS du FIGARO ECO

SANTÉ

La crise du Covid a favorisé l'essor de la téléconsultation

LA SÉANCE

DU VENDREDI 26 MARS 2021

CAC 40
4979,45 +0,42%

DOW JONES
31 811,87 +0,35%

ONCE D'OR
17 173,30 -1 712,40

PÉTROLE Gouff
42,330 -41,481%

EUBOSTOCK 50
3272,91 +0,71%

FOOTSBX
6292,60 +1,40%

NASDAQ
10 064,28 +0,52%

NIKKEI
22 478,79 +0,53%

L'HISTOIRE

À Sète, des achats en partie remboursés pour soutenir le commerce local

Et si chaque achat rapportait de l'argent ? C'est cette idée qui a partie inspiré l'opération Thau Folz. Durant tout le week-end, les achats effectués chez les commerçants de centre-ville des quatre zones communales de l'agglomération de Sète (Hérault) feront l'objet d'un remboursement automatique sur le compte bancaire des clients. Ce remboursement est équivalent à 20 % du montant de la note dans la limite de 50 euros, soit 10 euros de remboursement maximum par ticket. «L'offre est cumulable d'un magasin à l'autre», explique la chambre de commerce de l'Hérault, à l'origine de l'initiative. «Il ne s'agit pas d'une réduction portée par le commerçant. C'est le téléchargement de l'appli Koozu (développée par une entreprise locale du même

nom, NDLR), à laquelle le client le son compte bancaire, qui génère ce remboursement dès l'achat effectué par cette plateforme», précise la CCII, qui finance Thau Folz avec l'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée. «Une cognition de 6 000 euros est nécessaire pour promouvoir le «consommateur local» et recréer le lien avec 1 200 commerçants, pour un objectif de 50 000 euros de chiffre d'affaires générés durant ce week-end», expliquent les instigateurs de l'opération. Le système a déjà fait ses preuves à Montpellier, en novembre et décembre dernier. La région Occitanie avait mis en tirelire 80 000 euros à rembourser aux clients du centre-ville. «Ces 80 000 euros ont généré près de 1 million d'euros de chiffre d'affaires chez les commerçants», précise la CCII de l'Hérault.

Les différentes CCII d'Occitanie réfléchissent déjà à étendre cette formule. ■

ment des plus aisés. Au final, lorsque on demande aux personnes d'exprimer à quel point elles ont trouvé le confinement «pénible», contre 11 et 30, 20 % disent avoir vraiment mal vécu cette période, en donnant une note au moins égale à 1.

Ce taux même à 37 % pour les plus modestes, mais basse à 12 % pour les plus aisés. Les femmes expriment un sentiment de plaisir moins important que masculin



Orchestra Prémaman requis à la barre du tribunal par son patron

La décision va aider le petit musicien aux expatriés des environs en Afrique. Après s'être déclaré à l'avocat d'affaires de Orchestra, le conseil de commerce de Montpellier a déclenché l'action judiciaire, pilotée par Pierre Merlet. Il signait également le principal actionnaire de l'orchestre, le comédien Jean-Louis Merlet, en sa défense, contre lequel une procédure avait été engagée depuis le 29 avril. Le dossier visait à déclarer Jean-Louis Merlet et son associé Alain Chiffon, directeur et administrateur (46,3 %) d'Orchestra à l'insu

Pierre Merlet, patron de l'orchestre et de son fils, qui incarne la raison d'être du groupe, il a été victime en se dressant publiquement par son dirigeant. Des observateurs du dossier estiment que c'est peut-être la fin de l'ère Merlet dans l'orchestre ou, au moins, le début d'une autre alternative et un

Festijn permet de dégager de l'ambiance favorable à peu de frais après l'appréciation du passé de groupe (200 millions d'euros). Dans l'entourage de Pierre Merlet, qui a été élu député en 1995, on souligne que son rôle est encore discuté que celui du musicien est perçu de manière très négative. Ses soupçons de manipulation de cours

B.G.